

## Commune de Saulnières

### Compte Rendu de la réunion du 2 juillet 2015

Convocations du 27 juin 2015

L'an deux mil quinze, le deux juillet à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Romano, Maire-Adjoint

Présents : MM. Romano. Demerre. Toutin. Pelletier. Rossi. Le Valégant. Mmes Rolland. Gaudry. Lauvernier. Tanné Dusapin. Tremblay

Absents excusés : Mme Campas (pouvoir à M. Pelletier). Mme Chauvin. M. Albert. M. Alleaume (pouvoir à M. Rossi)

Secrétaire de séance : Mme Tremblay

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 4 juin 2015
- Les employés communaux, après avoir retiré les pierres du gabion situé en haut de la route de Crécy, ont pu constater que celui reposait sur la terre.  
Aller voir sur place pour trouver une solution : peut-être couler un ciment liquide...
- Corriger sur le dernier compte rendu le tarif du repas d'un enfant hors commune pour le 14 juillet : 7 € et non 7.50 €
- Avis favorable pour le contrat EDF
- La carte de transport scolaire s'élève à 181.60 euros. La participation communale reste à 50 %. Le coût pour la famille sera de 90.80 euros
- Le conseil Général informe que la subvention au titre du fonds départemental de péréquation perçue par la commune sur les investissements réalisés en 2014 s'élève à 24 500 euros.
- Le FDAIC perçu par la commune, pour l'année 2015 s'élève à 5 500 € pour la rénovation du kiosque à musique et 34 500 € pour la voirie et le parking.
- Un courrier du Cabinet VILLAIN (lotisseur Impasse Roland Alleaume) énonce que le candélabre cassé a été changé et que les factures EDF sont à prendre en charge par la Commune.

La demande devra être faite auparavant auprès de l'ERDF.

- Un courrier de Mme PETIT, Architecte aux Bâtiments de France a été reçu en Mairie formulant des remarques sur deux propriétés, situés dans la zone de protection de l'hôpital St Jean de Crécy-Couvé, sur lesquels des travaux ont été effectués.

Chemin de la bellassière : aménagement d'un terrain nu (non constructible)

Route de Crécy ; peinture des volets, changement de portail et fenêtres.

Une copie du courrier sera adressée aux propriétaires afin qu'ils se mettent en conformité.

- Un devis de renforcement du réseau d'eau potable de la rue de la mairie a été sollicité auprès de l'entreprise STAG, celui-ci s'élève à 36 29 euros TTC ; un avis favorable est donné à l'unanimité.
- Une demande de subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général (FSIREP).
- Eclairage Public : Revoir les horaires de la nuit auprès de INEO
- Une demande est faite par l'organisation de Paris Brest Paris pour leur randonnée se déroulant du 16 au 20 août de laisser l'éclairage public toute la nuit.

IL ne sera pas donné suite à la demande

**- TOUR DE TABLE :**

- Mme ROLLAND : remerciements à Mme CHAUVIN pour les lots du 14 juillet.

Revoir les horaires de l'éclairage chemin de Bretonnières,

Relancer SDE au sujet du nouveau contrat de maintenance

Employé communal : le contrat avec l'association GRACES a été renouvelé pour un an pour Monsieur Stéphane PELUARD.

Distribuer l'information pour la Foire à Tout ; au mois d'août, procéder à l'affichage dans les communes voisines, il serait bien que chaque conseiller prenne un secteur.

- Mme Tanné Dusapin : Demande que la rue « chemin de la Bellassière » soit refaite et ne pas oublier le caniveau qui n'existe plus.

-M. Rossi : donne lecture de statistiques pour le site communal : 231 visiteurs en juin

Séance levée à 22 h 15.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents

